

DOSSIER DE PRESSE

CNR santé dans les
Bouches-du-Rhône :
1 an après.



« Le Conseil national de la refondation (CNR) est une nouvelle méthode partenariale lancée en septembre 2022 par le Président de la République pour bâtir des consensus sur une lecture commune de la situation du pays et des solutions concrètes autour de sujets essentiels pour le quotidien de nos concitoyens et l'avenir de la France ».

Lundi 3 octobre 2022, le Ministre de la Santé et de la Prévention, a lancé le volet thématique « Santé » du Conseil national de la refondation pour répondre au défi de l'accès aux soins.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce lancement s'est concrétisé dès le 4 novembre avec la première concertation territoriale à Marseille réunissant élus, professionnels de santé et citoyens, en présence du Ministre de la Santé et de la Prévention. Les préfetures, l'Assurance maladie et la MSA ont largement contribué à la réussite de ces événements qui ont réuni près de 700 participants dans notre région.

25 réunions de concertation se sont ainsi tenues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

41 projets ont émergé de ces débats.

A 1 an du lancement de la démarche, sur l'année 2023, le premier bilan comptabilise 11 projets réalisés dont certains s'étaleront sur plusieurs années, et 30 projets en cours de déploiement. Plus de 2,9 millions d'euros ont été engagés par l'ARS Paca en 2023 pour accompagner ces projets. Le Conseil régional a salué cette démarche CNR et s'est engagé à la soutenir en proposant son appui pour déployer certains de ces projets.



Dans les Bouches-du-Rhône

Dans les Bouches-du-Rhône, 4 réunions se sont tenues pour trouver des solutions et relever de manière urgente quatre grands défis identifiés :

1. l'accès des citoyens à un médecin traitant ou une équipe traitante ;
2. l'accès à une réponse d'urgence accessible ;
3. la mobilisation des leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé ;
4. l'intégration de la prévention dans le quotidien de tous les français.

Ces discussions ont permis de faire émerger 6 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Arles : renforcer la permanence des soins ambulatoires en lien avec la maison médicale de garde.

Renforcement de la permanence des soins sur le secteur d'Arles grâce à la fusion entre les secteurs de garde de Tarascon et Arles.

PROJET RÉALISÉ

Arles : créer un dispositif de développement de l'attractivité des établissements.

Recrutement d'une attachée d'administration en charge d'accompagner les futurs arrivants au sein des établissements du territoire. Ce projet «Camina» a obtenu le prix mention spéciale du jury FHF / adRHess / MNH de l'innovation RH 2023.

PROJET RÉALISÉ

Étendre le dispositif de surveillance des cancers des Bouches-du-Rhône.

De grandes attentes sont partagées au sein de la population du territoire de l'étang de Berre (Istres – Martigues) concernant le suivi des données de santé en matière de cancer potentiellement en lien avec les émissions des nombreuses installations industrielles du secteur. Un projet pilote d'observatoire de 3 types de cancers est mis en place depuis plusieurs années (Revela 13). L'extension de ce dispositif de surveillance est en cours d'étude.

EN COURS

Marseille : développer l'offre de médiation en santé.

L'offre de médiation en santé, expérimentée à partir de l'été 2022, est pérennisée en 2023 et 2024, avec les associations Sept et Corhesan.

PROJET RÉALISÉ

Marseille : créer un projet de médiation en santé scolaire.

À l'issue du bilan de santé proposé en école maternelle (PMI) ou élémentaire (santé scolaire), envisager la mise en place d'une équipe de médiation pour accompagner les familles vers l'accès aux professionnels de santé intervenant sur les problématiques identifiées dans le bilan. Le projet a été validé par les partenaires institutionnels et démarrera d'ici la fin de l'année 2023.

EN COURS

Aix-en-Provence : évaluer et accompagner le fonctionnement du centre de soins non programmés en lien avec les services d'urgence du centre hospitalier

Le centre de soins non programmés a ouvert ses portes le 3 janvier 2023. Il est ouvert de 9h à 22h. 7 jours/7, 365 jours/an.

PROJET RÉALISÉ

Et maintenant ?

Le Conseil national de la refondation en santé va se poursuivre dans notre région. L'ARS Paca continuera de soutenir le déploiement des projets annoncés en première phase et organisera, dans les six départements, de nouvelles réunions de concertations, avec l'appui des conseils territoriaux de santé.

Qu'est-ce qu'un conseil territorial de santé ?

Le conseil territorial de santé est une instance départementale de démocratie sanitaire qui associe l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé. Il est composé d'une cinquantaine de membres représentant les professionnels et offreurs des services de santé, les usagers, les collectivités territoriales, les représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale ainsi que des personnalités qualifiées.

Si les quatre premiers thèmes socles qui avaient été identifiés en 2022 (cf page précédente) pourront continuer d'alimenter les débats, cette année, les réunions du CNR santé en région Paca feront un zoom particulier sur la question de la santé mentale et résonneront avec les priorités du nouveau projet régional de santé.

Ce nouveau cycle de réunions débutera dès le 14 novembre dans les Hautes-Alpes et aboutira, comme l'année précédente, à une restitution au cours du premier trimestre 2024.

